CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
du Lycée Alphonse de Lamartine
Année scolaire 2022-2023
Réunion du 27 juin 2023
N° de séance : 3
Date de la convocation : 16 juin 2023

Présents : dont votants (voir liste d'émargement)
Excusés : Mme Daouk, M. Ayoub, M. Bouchard

QUORUM : 11 **Présents :14**, dont 13votants

Secrétaire de séance : Mme Dima GHANNOUM

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de la séance du 28 mars
2. Bilan de l'année (bilan VS, bilan pédagogique)
3. Préparation de la rentrée 2023 (point sur les effectifs, la structure, les mouvements de personnels, la carte des emplois)
4. Dossier ouverture SI collège
5. Evaluation par compétences en 6ème
6. Création d'un laboratoire de mathématiques
7. Gourdes obligatoires au secondaire
8. Modifications RI-RF

Questions diverses :

-Parents d'élèves : néant

-Personnels : néant

Le président accueille les membres du conseil d'établissement. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance à 15h15.

Il excuse l'absence de Mme Daouk, M. Ayoub, M Bouchard

Mme Ghannoum est désignée comme secrétaire de séance.

1) *Approbation du PV du Conseil d'Établissement du 28 mars 2023.*

Le compte-rendu du CE du 28 mars 2023 est soumis à l'approbation du CE.

Vote du CE : Pour : 13 Abstention : 0 Contre : 0

2) Bilan de l'année scolaire (bilan VS, bilan pédagogique*)*

2a) Bilan pédagogique 1er degré (M. Mathon)

Parcours oral

L'ensemble des élèves a participé à la semaine de l'oral du 12 au 16 juin.

Niveaux	Action de fin d'année
PS	Comptine seul.e
MS	Faire parler une marionnette à 2
GS	Présenter un talent (individuel) ou raconter une histoire (à 2 ou 3)
CP	Présenter un talent en individuel
CE1	Exposé seul.e
CE2	Marché des savoirs seul.e

CM1	présentation d'une oeuvre d'art (à 1 ou 2)
CM2	présentation d'une publicité (à 2)

Participation des élèves de CM2 à l'épreuve d'Ambassadrices et Ambassadeurs en herbe sur le thème « Le numérique : enfer ou paradis ? ».

Tous les élèves de CM2 (56 élèves) ont été préparés. 25 élèves de CM2 ont participé à la finale établissement. Une élève a été sélectionnée par le jury pour participer à la finale zone à Beyrouth. Elle a d'ailleurs remporté le prix du jury.

Soutien oral

Le 1/2 poste de soutien occupé par Mme Maliha Joëlle pour le soutien oral a permis tout au long de l'année d'accompagner des élèves anglophones mais aussi des élèves éprouvant des difficultés à l'oral et des élèves de CP qui avaient besoin d'un soutien en phonologie. Ce dispositif a reçu le soutien de madame Maigre qui a pris en charge les élèves du CP au CM2 (3 fois par semaine)

La structure de 16 classes étant confirmée, le demi-poste sera transformé en poste complet pour pouvoir accompagner au mieux les élèves en difficulté du primaire.

Parcours santé

Liste des actions autour de la santé proposées par l'infirmière :

LES ACTIONS DE PREVENTION DE L'ANNEE 2022/2023		
CLASSE	INTERVENTION	INTERVENANT
MS	hygiène dentaire	docteur GHANNOUM
CP	lavage des mains	infirmière
CM1	lumière bleue	Ophtalmologue
CM2	menstruation	infirmière

Parcours numérique

Les défis coding PS à CM2 13 classes ont participé.

La nuit du coding : les CM1A se sont classés 1er et 2e en cycle 3 en étant la plus jeune équipe.

La semaine des arts

du 19 au 23 juin PS à CM2 a permis à chaque classe de proposer aux parents un petit spectacle et de présenter le travail réalisé en fin d'année.

Les journées scientifiques

le 8 et 9 juin PS à CM2 ont permis aux élèves de présenter une expérience par classe à l'ensemble des élèves du primaire et à leurs parents.

Le thème était l'air et l'eau.

Cette journée s'est déroulée avec l'aide des collègues du collège (professeurs Physique chimie et de SVT) qui ont préparé leurs élèves à faire des expériences avec des élèves de la PS au CM2.

Projets possibles en 2023/2024

Organisation des horaires en 2023/2024

Les périodes seront au nombre de 28 heures par semaine. Il y a 19 périodes de 1h et 9 périodes de 55 min.

Le dispositif plurilinguisme continuera pour la 3ème année,
Les journées de formations de cette année ont été l'occasion de faire un point sur le contenu et l'organisation des séances de plurilinguisme.
Rappel des volumes d'enseignement en langue :

	anglais	Fr/anglais	arabe	Fr/arabe	Total langue /semaine
PS	0	2	5	2	9
MS	0	2	5	2	9
GS	1	2	5	2	10
CP	1	2	5	2	10
CE1	1	2	5	2	10
CE2	1	2	5	2	10
CM1	2	2	5	2	11
CM2	2	2	5	2	11

Parcours numérique

Réflexion au niveau des établissements MLF sur le parcours numérique de l'élève en lien avec les attendus de l'attestation PIX qui est délivrée à la fin de la 3ème

Poursuivre dans cette dynamique de parcours de la PS au CM2 en construisant des indicateurs qui nous permettent de mesurer les progrès des élèves et de mesurer l'efficacité de nos actions.

Par exemple : la mise en place d'indicateurs en résolution de problèmes en calcul mental, en compréhension et en production d'écrits.

Parcours compétences de vie

Poursuite des classes vertes du CE1 au CM2

Parcours citoyen

Médiateurs scolaires.

18 élèves de CM1 ont reçu une attestation de 10h formation.

Travail sur l'harmonisation des sanctions au sein de l'école primaire avec peut être la mise en place de ceintures de comportement.

Parcours santé.

Mise en place de la PS au CM2 d'actions pour valider les compétences EMC d'être capable de porter secours.

Arrivée de M Dupuis à 15h25 le nombre de votants passe à 14.

Labellisation E3D :
Poursuivre l'engagement de l'école dans la démarche E3D.

Mme Rania Merhebi revient d'un séminaire AEFE à Paris sur le projet ADN Carbone O auquel elle a participé cette année.

<u>Manuels scolaires</u>

Changement de certains manuels scolaires du CP en CM2 notamment en français et en mathématiques.

Une bourse livre pour les manuels qui ne seront pas changés sera organisée le 4 juillet par Mme Samar Matrak.

Mme Husseini suggère de commencer à utiliser PIX dès l'école élémentaire afin de préparer les élèves pour le collège.

<u>2b) Bilan pédagogique 2nd degré (M. Bauduin)</u>

-Organisation de l'année :

Section Internationale

La première promotion de la section OIB a passé le baccalauréat avec, sans aucun doute, de beaux résultats.
La première promotion du BFI va accéder à la Terminale à la rentrée.
Après les conseils de classe, nos effectifs par niveaux sont :

12 en Tle, 14 en Première (4 abandons et 1 entrée) et 16 en 2nde.

Nous sommes en train de finaliser un dossier pour ouvrir une Section Internationale dès la classe de 6ème pour la rentrée 2024 (voir point 4).

EBEP

Maintien de l'accompagnement des élèves à besoins particuliers ou en grande difficulté scolaire. Lorsque des difficultés d'apprentissage sont repérées par la famille ou les enseignants, des équipes éducatives sont organisées, rassemblant le directeur du primaire ou le PA, le PP de la classe, le CPE, l'infirmière scolaire, la psychologue scolaire, l'élève et la famille. A l'aide d'un bilan effectué par un spécialiste (psychologue, orthophoniste, orthopédagogue) qui donne des recommandations, l'EE met en place un Plan d'Accompagnement Personnalisé qui permet aux enseignants de proposer des adaptations pour l'apprentissage des leçons ou pour la passation des évaluations.

Cette démarche est impérative pour une demande d'aménagement pour les examens libanais et français.

Pour info, au secondaire il y eu 28 équipes éducatives cette année.

Heures de soutien/approfondissement en 6ème

A la rentrée, le ministère de l'Education nationale remplace l'enseignement de Technologie par des heures de soutien/approfondissement en Français et en Mathématiques, effectuées par des PE en collaboration avec les enseignants des disciplines. Ces heures sont en plus des heures d'AP déjà mises en place.

Absentéisme

Malheureusement, le taux d'absentéisme a été très important dans les périodes précédant les épreuves blanches ou les examens (en 3ème, 1ère, et Tle) sans que cela ait été validé par la direction. Il convient de rappeler que cet absentéisme peut être préjudiciable pour les apprentissages et pour les résultats au contrôle continu puisqu'un nombre insuffisant d'évaluations peut entraîner de facto une convocation à un examen supplémentaire.

Examens 2022

Pour la première fois depuis le début de la réforme, les épreuves de spécialités ont pu avoir lieu au mois de mars. Pour rappel, ces épreuves sont situées à cette période de l'année afin que les notes obtenues soient intégrées dans Parcoursup.

Les résultats des épreuves sont attendus pour le jeudi 29 juin.

Les épreuves du second groupe, pour les candidats ayant eu une note moyenne comprise entre 8 et 10 auront lieu dès le 30/06.

Concernant le DNB, les épreuves ont eu lieu le 14 et le 15/06. Nous avons eu 100% de réussite et tous nos élèves ont eu une mention (1 TB, 3 B, 2 AB)

Enfin le Brevet libanais a été annulé.

Le bac libanais débutera le 10 juillet, 7 élèves du LADL y candidatent.

Orientation

M le Proviseur-adjoint rappelle les principales actions menées tout au long de l'année :

- Forum des Universités Libanaises en novembre
- Réunions d'information Post Bac et procédure Parcoursup, en janvier
- Les rendez-vous orientation avec le PA sur rendez-vous pour les élèves de Terminale et de Première qui le souhaitent.
- Ouverture des comptes AGORA pour tous les élèves de 3ème.

Concernant Parcoursup au 21/06 :

52 élèves de Terminale se sont inscrits sur la plateforme (78% résultat stable)

6 (3+3) inscriptions sans vœux (1 en 2022)

8 (3+5) renoncements ou sans aucune proposition

5 (2+3) sans proposition mais des vœux en attente

8 (2+6) propositions acceptées avec des vœux en attente

26 (13+13) propositions acceptées

a) Les 26 propositions acceptées sont :

- 6 Licences PASS
- 4 LAS
- 4 Licences ECO/GESTION
- 1 Licence SVT
- 1 Licence Psycho
- 1 Licence Sc. Ingénieur
- 1 Licence PCSI 2 STAPS
- 2 CPGE (1 Lettres et 1 MPSI)
- 3 Ecoles de Commerce
- 1 Licence à Paris Dauphine

b) Les 8 propositions acceptées avec listes d'attente sont :

- 2 LAS
- 1 double licence Droit/Histoire
- 2 Formations ingénieurs

- 2 Licences de Droit
- 1 école de commerce

Malheureusement, pas de BEM cette année malgré plusieurs très bons dossiers.

Mme Husseini demande s'il est possible pour les élèves de postuler à des bourses en France. Le Proviseur répond que les élèves doivent contacter Campus France pour obtenir des informations à ce sujet.

Bilan Vie Scolaire 2022/2023 : *M NAIT CHALAL*

1°) Organisation :

Les personnels du service :

A la rentrée de septembre, le service comptait :

- 1 Conseiller Principal d'Education

- 4 Assistants d'Éducation (3 à 30h et 1 à 36h)

- 1 surveillante (36h)

Fonctionnement de la Vie Scolaire :

Utilisation d'un tableau d'organisation journalier du service.

Le responsable bureau assure un meilleur suivi des absences et une meilleure coordination des interventions (appel aux familles, éditions des absences, convocation au bureau, …)

Chaque surveillant a en charge un groupe de classes :

Katia : 6ème/4ème

Nabil : 4ème/3ème

Liliane : Secondes

Lisette : Premières

Mirna : Terminales

Ils assurent :

- Le suivi quotidien en étroite collaboration avec le CPE (discipline, régulation des absences…).

- Un bilan régulier avec le CPE sur la classe et alerte de ce dernier sur les situations particulières d'élèves en difficultés ou en situation de décrochage.

Cette reconnaissance est primordiale pour la responsabilisation de l'équipe dans leur rôle d'alerte auprès du CPE pour le suivi particulier de certains élèves en difficultés.

Ce référent de niveau doit être clairement identifié par les membres de la communauté éducative (CPE, professeurs, élèves, délégués, parents…) pour faciliter la diffusion des informations nécessaires pour le suivi individuel de chaque élève.

Ils participent aux conseils de classe de leurs niveaux.

2°) Gestion des élèves

Quotidiennement :

- Saisies des absences par les professeurs à chaque heure de cours sur Pronote.

- Absences des professeurs reportées sur le tableau de la vie scolaire.

- Appels des familles en cas d'absence.

- Consultation régulière des mails.

- Gestion de la Permanence, du Foyer et de la Cafétéria.

- Gestion des cours de récréation.

Régulièrement :

- Entretiens avec les élèves et/ou leur famille

- Entretiens avec la Direction, les assistants d'éducation, les professeurs, l'infirmière et la psychologue.

- Gestion des devoirs de rattrapage, des retenues et des exclusions de cours.

- Gestion des absences pendant la période d'enseignement à distance.

- Gestion des classes en cas de professeurs absents pour COVID.

- Gestion du plateau sportif durant les récréations au 3ème trimestre.

- Participation à l'organisation et à la surveillance des divers examens.

3°) Bilan des absences élèves 2022/2023

Taux d'absence par période :

2021/2022	Élèves	Nb Abs	Total ½ journées	Taux d'absence	justifiées	non justifiées
1er semestre	451 élèves	3154	5229	5,89	4523	706
2ème semestre	457 élèves	5778	9089	11,08	5260	3829
2022/2023	464 élèves	8892	13 614	8,24	9376	4238
2021/2022	441 élèves	9 772	16 236	9,34	11 572	4 664

Pourcentage d'absence par classe :

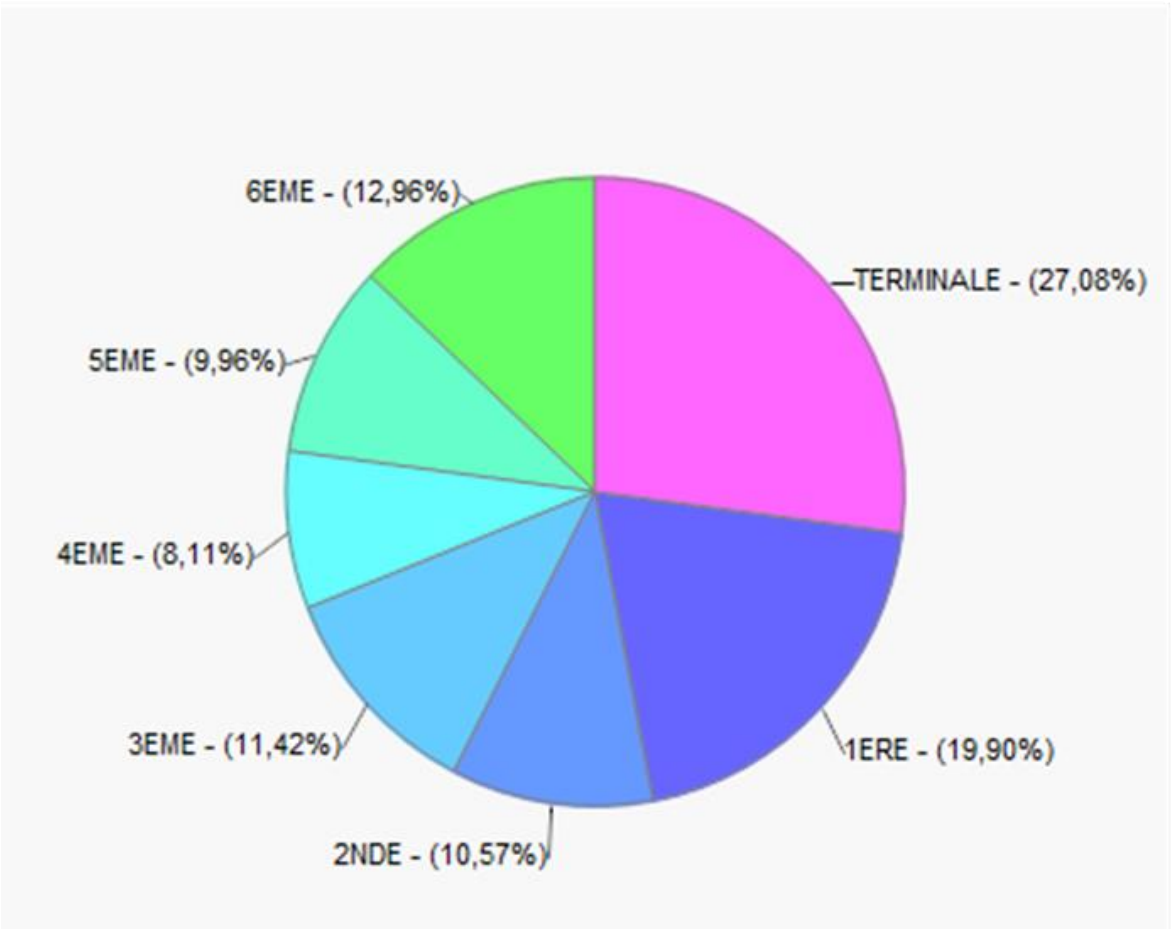

Les motifs d'absences :

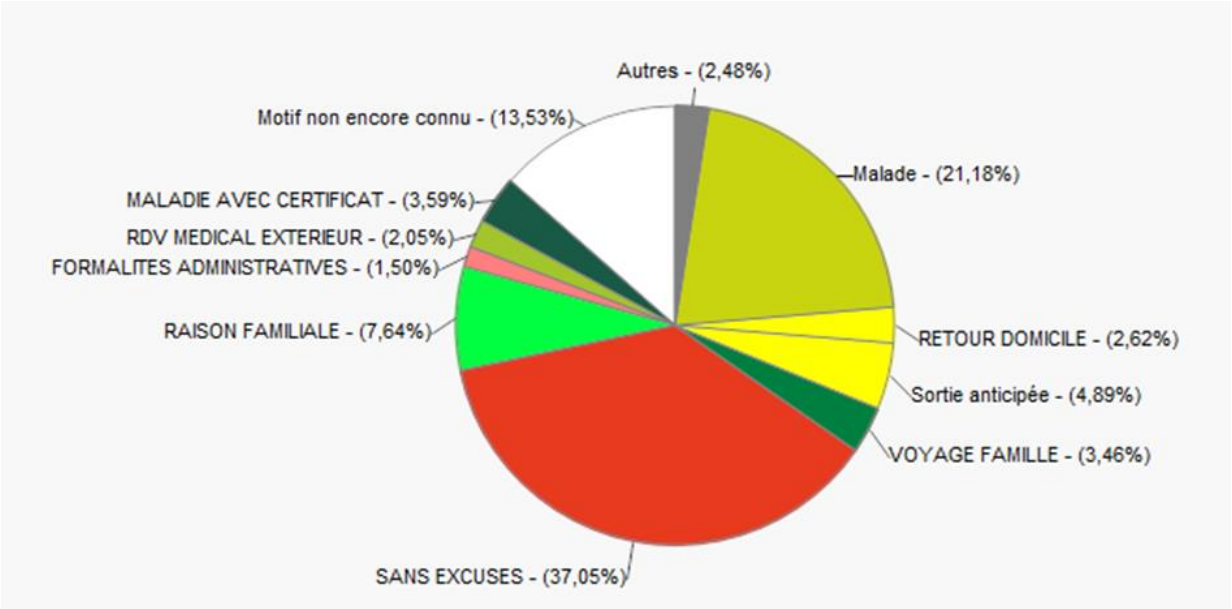

Motif non encore connu	2240	13,53%
MALADIE AVEC CERTIFICAT	594	3,59%
RDV MEDICAL EXTERIEUR	340	2,05%
FORMALITES ADMINISTRATIVES	248	1,50%
RAISON FAMILIALE	1265	7,64%
SANS EXCUSES	6133	37,05%
VOYAGE FAMILLE	573	3,46%
Sortie anticipée	809	4,89%
RETOUR DOMICILE	434	2,62%
Malade	3506	21,18%
Autres	**411**	2,48%
MALADIE SANS CERTIFICAT	28	0,17%
VISITE MEDICALE	15	0,09%
EVENEMENT EXTERIEUR	10	0,06%
PROBLEME DE TRANSPORT	53	0,32%
Appel téléphonique	26	0,16%
Arrive en retard en cours	3	0,02%
A quitté sans autorisation	12	0,07%
Problème de connexion	9	0,05%
Coupure d'électricité	2	0,01%
COVID	10	0,06%
NON RECEVABLE	89	0,54%
attente rés PCR	2	0,01%
Peur du COVID	1	0,01%
Mesure conservatoire	90	0,54%
DÉMARCHES UNIVERSITAIRES	57	0,34%
AUTRES RAISONS	4	0,02%
Total	**16553**	

Les retards :

Classes	Elèves	Retards	minutes
6èmes	49	158	1 019
5èmes	34	108	643
4èmes	32	102	635
3èmes	39	89	665
2nd	38	141	925
1ères	75	414	2770
Terminales	59	506	3636
2022/2023	326	1518	10293
2021/2022	353	2 041	15 127

Ce qu'il faut retenir :

Sur l'année, le taux d'absence est de 8,4% contre 9.34% en 2021/22, ce taux est en baisse mais il demeure toujours inégalement réparti entre les deux semestres.

Au premier semestre, l'absentéisme a pu être maîtrisé autour de 5.89% grâce à la mise en place de divers moyens : restrictions des sorties anticipées et aménagement de l'emploi du temps en cas d'absence de professeurs.

Au deuxième semestre, le taux augmente considérablement pour des raisons différentes : périodes de « retraite » prise par les élèves de classe à examen, départ anticipé en vacances, sorties anticipées.

De nombreux élèves, tous niveaux confondus, s'absentent avant l'arrêt officiel des cours notamment après le conseil de classe.

Ces éléments font que le taux d'absentéisme des lycéens est plus important que celui des collégiens.

Au niveau des justificatifs, près du tiers des motifs sont irrecevables (37,05%), ils concernent principalement les absences des périodes de « retraite » et les absences des élèves qui quittent l'établissement en cours de journée. Nous constatons aussi le nombre élevé d'absences non justifiées (13,53%).

Par rapport à l'année précédente, nous constatons un effondrement des absences liées au COVID 0.08% contre 11.27%. Nous constatons aussi que les familles ont pris l'habitude de justifier par un écrit (mail ou carnet) suite à un signalement par appel téléphonique. L'année précédente de nombreuses familles pensaient qu'un appel téléphonique suffisait pour régulariser une absence : 9,26% contre 0.16%.

Les retards ont lieu principalement en première période, Mais nous avons constaté de nombreux retards pendant les interclasses et à la fin des récréations, La disparité entre les classes montre qu'il s'agit d'une attitude de classe ou d'un groupe d'une classe,

4°) La discipline :

a) Les punitions

- **Les devoirs supplémentaires**

À rendre pour le lendemain. **42** devoirs supplémentaires ont été donnés cette année contre **79** l'année dernière.

- **Les retenues :**

Les retenues ont lieu tous les jours de 14h20 à 16h20.

Les heures de retenue données par les professeurs sont notifiées sur papier libre à la vie scolaire. La Vie Scolaire signifie les dates et heures de retenues sur le formulaire disponible sur Pronote avant d'informer les familles par lettre. Le travail demandé est déposé dans le casier du professeur.

La punition est doublée et peut aboutir à une exclusion temporaire si l'élève ne se présente pas. Cela n'a pas eu lieu cette année.

110 retenues ont été données cette année contre **105** l'année dernière.

- **Les exclusions de cours :**

L'élève exclu est d'abord accueilli par la vie scolaire avant d'être accompagné en permanence avec un travail à faire. Il y a eu **188** exclusions de cours cette année contre **129** l'année dernière. Cette hausse s'explique par une augmentation du nombre d'élèves en 6ème/5ème : 147 élèves cette année contre **115** l'année précédente. Ces deux niveaux concentrent près de la moitié des exclusions de cours soit **92** exclusions.

b) Sanctions :

Les **sanctions** disciplinaires sont prononcées selon les cas, par le chef d'établissement, ou par le conseil de discipline et inscrites au dossier administratif de l'élève. Elles concernent des atteintes aux personnes ou aux biens ainsi que des manquements graves ou répétés aux obligations des élèves.

Il y a eu **60** sanctions disciplinaires cette année contre **41** l'année précédente.

- **L'avertissement :** **30** avertissements.

- **L'exclusion temporaire de l'établissement :** **26** exclusions dont **14** concernent des élèves de cinquième.

- **L'exclusion définitive :** **4** élèves de terminales.

En 2021/2022, une grande partie des sanctions concernaient les élèves classes de sixième et première, nous retrouvons ces élèves en cinquième et terminale où se concentre la majorité des sanctions.

5°) Le climat scolaire et le parcours d'éducation à la citoyenneté :

A) Les délégués :

Préparation et réalisation des élections des délégués de classe et des délégués au Conseil d'Administration Les élections se sont déroulées en collaboration avec les professeurs principaux. Un projet de formation détaillée sur la fonction de délégué est envisagé dès la rentrée 2023.

B) Les CVL/CVC :

CVL (Conseil des délégués pour la Vie Lycéenne) :

Les élections ont eu lieu le 20/10/2022

9 élèves titulaires, 1 élève élu.

CVC (Conseil de la Vie Collégienne) :

Les élections ont eu lieu le 20/10/2022

18 délégués votants, 3 élèves élus, 5 élèves titulaires.

Actions :

- Le CVL : mise en place un après-midi « The Voice », audition de chanteurs en herbe, mise en place d'une semaine de sensibilisation sur la santé mentale piloté par une élève de terminale.
- Le CVC a mis en place une journée de la camaraderie (les roses), distribution d'un message d'amitié avec chocolat pour les fêtes de fin d'année piloté par les élèves d'ALE, enfouissement des capsules temporelles.
- Deux élèves du CVL ont participé à l'inter CVL sur le thème de la laïcité au GLFL.

C) Les Éco-délégués :

Les élections ont eu lieu le 20 octobre, 16 éco délégués ont été élus. Nabil a été le référent E3D. Mise en place d'actions sur la réduction et la réutilisation des déchets plastiques.

D) Le perfectionnement des médiateurs :

Elle a concerné tous les élèves médiateurs et elle a abouti à la formation de perfectionnement. La formation a été finalisée par Katia, elle a mise en place un pôle médiation pendant les récréations.

E) Le Comité des terminales :

Composé de 10 élèves et chaperonné par la surveillante de niveau et le CPE. Il a mis en place les actions suivantes : ventes de gâteaux, la journée de lutte contre le cancer du sein, la journée Halloween, la fête du Drapeau, une action humanitaire (collecte de fourniture scolaire pour les élèves des lycées publics) et la fête de promotion. Ces actions ont permis de limiter les débordements liés au bizutage.

Le proviseur adjoint précise que les élèves doivent anticiper deux semaines avant la date de leurs activités. L'administration n'est pas contre, mais à condition que le délai soit respecté. Le CVL devra jouer un rôle important à cet égard. Nous avons l'impression qu'il ne joue pas pleinement son rôle, du fait de la place prise par le comité de terminale. Mme Hawly précise que le comité de terminale est une invention des élèves. Il faut replacer le CVL dans sa dimension civique et lui confier des responsabilités.

Mme Husseini suggère que les élèves établissent un calendrier sur lequel ils proposent des événements.

Le Proviseur invite les élèves à faire preuve de plus d'imagination, à réduire les « bêtises » et à être plus « intelligents » pour s'amuser.

3) Préparation de la rentrée 2023 (effectifs - structure - mouvement des personnels -carte des emplois - travaux).

Professeurs titulaires français :

Le mouvement sur des postes de résidents a rendu son verdict, et la situation est à ce jour la suivante :

-**1 poste d'expatriée 1er degré** : pourvu (Mme Petit), mission d'enseignement et de conseillère pédagogique,
-**1 poste d'expatrié 2nd degré** : pourvu (M. Veyret), mission d'enseignement et de conseiller pédagogique,
- **1 poste de RE2 de Lettres modernes :** pourvu (Mme Jamila Hadrami)
- **1 poste de RE2 d'Histoire et Géographie :** pourvu (M. Charles Barbet)
- **1 poste de RE1, PE :** pourvu (Mme Anne Garro).
- **1 poste de RE1, PE :** non pourvu (poste déjà gelé en 2021-2022 et 2022-2023).
- **1 poste de RE2 de SES :** non pourvu.

Le Proviseur demande au CE de valider le gel de ces deux postes afin qu'ils soient à nouveau proposés au mouvement des résidents en janvier prochain pour la rentrée 2024.

Avis du CE gel poste de PE : Pour : 14 Abstention :0 Contre :0
Avis du CE gel poste de SES : Pour : 14 Abstention : 0 Contre : 0

Carte des emplois personnels enseignants RL:

Pour ce qui concerne les recrutements de personnels RL, M. le Proviseur informe les membres du CE que du fait du départ de plusieurs personnels (Mme Malak (Mathématiques) + M. El Hassan (SVT)) et des besoins complémentaires (Anglais), des recrutements ont été effectués ou sont en cours.

D'autre part, du fait de l'arrivée de la détachée de LM, il a dû être mis fin au contrat de Mme Joucdar

Par ailleurs, Mme Ghannoum ayant été choisie pour occuper le poste de Directrice adjointe libanaise et d'ainsi succéder à Mme Hawly, un recrutement est en cours pour le poste d'assistant(e) du Proviseur.

Enfin, suite au départ de Mme Hraiki, un poste de surveillant est à pourvoir.

Carte des emplois des services administratifs et TOS

Recrutement d'un(e) assistant(e) du Proviseur (voir ci-dessus).

M. le Proviseur résume la situation en nommant les personnels qui quittent l'établissement à la fin de l'année scolaire :

Georges Poirout	*Histoire/Géographie Expatrié*
Rouba Malak	*Mathématiques*
Siraj El Hassan	*SVT*
Nesrine Joucdar	*Français*

Youssel Alwan	*EPS*
Lisette Hraiki	*Surveillante*

Il les remercie tous pour leur contribution au bon fonctionnement du Lycée ces dernières années et leur souhaite le meilleur sous de nouvelles latitudes ou de profiter pleinement d'une retraite bien méritée.

Structure pédagogique

En fonction des éléments en sa possession à la date d'hier, Monsieur le Proviseur annonce les effectifs prévisionnels suivants = **824 élèves** et une structure à **16 classes** (16 au 1er degré dont 6 en maternelle et 10 en élémentaire) et 16 au 2nd degré, dont 9 au collège et 7 au lycée (2 par niveau et 3 sur les niveaux 5ème et Tle). Ceci correspond au même nombre de divisions qu'en 2022-2023. Au 1er degré, les cours doubles permettent d'ajuster la structure, et au secondaire, le cylindrage à 2 divisions par niveau répond à l'objectif de cohérence fixé (à l'exception donc des niveaux 5ème et Tle, conséquence de nos 83 élèves de 6ème et 87 élèves de 1ère potentiellement montants).

- pour le primaire : 408 **élèves** (154 en maternelle et 254 en élémentaire), soit une perte de 11 élèves par rapport à 22/23, soit - 2,5 %.
- pour le secondaire : 416 **élèves** (230 au collège et 186 au lycée), soit une perte de 50 élèves, soit - 11%.
-au global : 824 **élèves**, soit une perte de 61 élèves, (- 7%) mais de seulement 46 élèves (-5%) par rapport aux prévisions de la COS en mars dernier (870). Perte nette de 38 élèves en tenant compte du différentiel sortants de Tle (67) / entrants de PS (44) = -23.
Il est cependant clair que de nombreuses familles négligentes ont omis de se mettre à jour (ex : 14 élèves manquant à l'appel par rapport aux attendus en 2nde, 1ère et Tle : si ces 14 (qui n'ont guère d'autre choix) se réinscrivent, la perte sera réduite d'autant).
6 réinscriptions enregistrées aujourd'hui et non prises en compte ci-dessus.

Commentaire sur ces effectifs

Il faut se rappeler à quel point les incertitudes sont systématiquement nombreuses depuis le début de la terrible crise économique qui frappe le pays, mais qui frappe également l'établissement de plein fouet (familles en souffrance, explosion des frais d'exploitation, forte augmentation des droits de scolarité, contribution obligatoire au fonctionnement et au développement de l'établissement à payer en fresh dollars). Dans ce contexte, le Proviseur insiste sur le fait qu'il faut se féliciter d'avoir à nouveau collectivement évité le pire :

-la mobilisation extraordinaire de tous les personnels tout au long de l'année en dépit de conditions de vie très dégradées a permis à cette année de se dérouler dans de bonnes

conditions et à ainsi donner confiance aux élèves et à leur famille, confiance qui a très majoritairement conduit les familles à nous renouveler leur confiance, justement,

-la pleine mobilisation de l'Etat français pour soutenir les familles,

-la non moins pleine mobilisation de la Mlf pour accompagner les personnels (M. Joseph explique qu'à partir du mois d'octobre, des panneaux solaires seront installés pour produire une grande partie de l'électricité de l'établissement, dans le but de limiter les coûts énergétiques. Il n'est plus possible de payer un prix si élevé pour l'électricité.)

-la confiance, donc, et l'attachement des familles à cet établissement, qui ont conduit certains à consentir de très gros sacrifices pour continuer leur route avec nous,

-les relations de confiance entre la direction et le CDP,

-l'énorme mobilisation des personnels administratifs tout au long de la campagne d'inscription / réinscription, avec une mention toute particulière à Mme Marlène Kassab, qui a eu la lourde charge de gérer la base Eduka mise en place depuis 2 ans à cette fin.

Au final, le navire reste à flot et même si la route sera encore semée d'embûches à l'avenir, nous pouvons être collectivement fiers du travail accompli.

Niveau	**Effectif**	**Classes**
PS	44	2
MS	57	2
GS	53	2
Total maternelle	**154**	**6**
CP	37	1.5
CE1	57	2.5
CE2	55	2
CM1	46	2
CM2	59	2
Total élémentaire	**254**	**10**
Total primaire	**408**	**16**
Niveau	Effectif	Classes
6ème	53	2
5ème	77	3
4ème	58	2
3ème	42	2
Total Collège	**230**	**9**

2nde	54	2
1ère	49	2
Tale	83	2
Total Lycée	**186**	**3**
Total secondaire	**416**	**16**
Total général	**824**	**32**

Cette structure n'entraîne la fermeture d'aucun poste d'enseignant et la nécessité, du fait des départs, de procéder à un certain nombre de recrutements (voir plus haut). Un certain nombre d'élèves, dont les familles n'ont réglé la contribution obligatoire au fonctionnement et au développement de l'établissement que partiellement et n'ont pas pu ou pas souhaité s'engager sur des modalités d'échelonnement se trouvent aujourd'hui en liste d'attente, et un point sera fait la semaine prochaine, puis fin août-début septembre en fonction des paiements enregistrés durant l'été et des places disponibles : si ces paiements sont de nature à entraîner une éventuelle modification de la structure, des propositions seront faites à la Mlf en ce sens. Mais en tout état de cause, c'est l'équilibre financier de l'établissement qui prévaudra à toute décision.

DAF

- Des travaux de changement de nettoyage des structures supportant les bâches et éventuellement remplacement des toiles sont prévus cet été.

4) Dossier ouverture SI collège

Après avoir ouvert la Section internationale au lycée en septembre 2020 (les élèves de la première promotion ont cette passé le bac OIB, dernier sous cette formule car remplacé par le BFI depuis la rentrée dernière), l'établissement souhaite poursuivre l'élargissement de son offre avec le montage d'un dossier d'ouverture d'une Section internationale Arabe au collège. Le pré-dossier a été préparé par M. Bauduin, que le Proviseur remercie chaleureusement pour ce travail. Il a été approuvé par le service pédagogique de la Mlf, et sera présenté à l'AEFE à l'automne prochain. L'objectif pour le LADL est d'ouvrir une SI en 6ème à la rentrée 2024 et d'ainsi créer une cohérence des parcours.

Présentation des grandes lignes du dossier par M. Bauduin :

Les sections internationales apportent un enseignement de haut niveau en langue, littérature et civilisation étrangères.

Dans la dynamique de déploiement des langues et de revalorisation de la langue arabe, afin de préparer les élèves et de consolider un vivier pour notre section BFI, mais également afin de faire face avec une « offre éducative » de qualité à la concurrence d'établissements disposant souvent de moyens supérieurs et visant l'homologation, l'ouverture de la Section Internationale dès le collège nous parait très pertinente. Elle répond à un besoin à la fois pour l'établissement en termes d'image comme vecteur d'excellence, mais également afin de répondre aux attentes de familles très majoritairement arabophones (les effectifs de la SI / du BFI en lycée en attestent).

Les enseignements proposés sont :

- 4 heures hebdomadaires de Langue et littérature de la section, s'ajoutant aux horaires normaux d'enseignement
- De l'histoire géographie dont la moitié est dispensé dans la langue de section

Vote du CE : Pour :14 Abstention :0 Contre : 0

5) Evaluation par compétence

Evaluation par compétences en 6ème

Les objectifs de l'évaluation par compétences sont :

- **Donner du sens** à l'évaluation du socle en fin de cycle ;
- Évaluer pour rentrer dans un processus d'apprentissage : évaluer pour aider l'élève à cibler et réguler ses difficultés afin de planifier son travail pour mieux apprendre ;
- Former un élève compétent et **autonome**.

Ainsi, à partir de la rentrée de septembre, les élèves continueront à être évalués par compétences, comme ils l'étaient en primaire, et auront au fur et à mesure des notes, toujours demandées par le ministère libanais.

Plusieurs nouveaux enseignants qui arriveront à la rentrée ont déjà travaillé sur l'évaluation par compétences et pourront aider leurs collègues.

6) Création d'un laboratoire de mathématiques

Laboratoire de Mathématiques

Les objectifs du laboratoire de Mathématiques sont de :

- Coordonner les différentes actions engagées autour des mathématiques dans l'établissement
- Viser le développement professionnel en équipe de professeurs du 1er et du 2nd degré
- Améliorer les performances en mathématiques et la culture scientifique

Composé des enseignants de Mathématiques mais également d'enseignants de Physique-Chimie et du Primaire, le Labo Maths va permettre, dans une salle spécifique, grâce à des temps de concertation, aux membres de travailler ensemble afin de monter en compétences dans certains domaines, de créer des clubs ou de préparer les élèves aux différents concours (ex. Les olympiades, la course aux nombres, …).

7) Gourdes obligatoires au secondaire

Le lycée a atteint le niveau 3 de la labellisation EDD mais le secondaire peine à montrer son investissement dans ce processus.
Suivant le bon exemple du primaire, les élèves du collège et du lycée devront venir à la rentrée avec des gourdes car plus aucune bouteille ne sera vendue à la restauration mais des fontaines d'eau seront libres d'accès.

8) Modifications RI-RF : semestrialisation + abandon du carnet de liaison + protocole de santé + préambule laïcité

Le Proviseur présente rapidement les modifications apportées au Règlement intérieur, qui a été transmis en amont du CE. Ces modifications sont dictées par le passage en semestres (validation au CE du 21/11).

Les modifications portent également sur les moyens de communication liés à l'abandon du carnet de correspondance papier.

Enfin, une précision est apportée sur le protocole mis en place par le service de santé de l'établissement en cas de blessure d'un élève. Sont notamment précisées les conditions d'évacuation des élèves vers un des hôpitaux partenaires, et à contrario, les situations de non-évacuation.

Le Proviseur passe la parole à Mme Hawly qui présente le préambule laïcité (en annexe) préparé par le groupe de travail du réseau Mlf Liban, préambule qui va être inséré dans le RI.

Le Proviseur précise que le préambule sera présenté et le principe de son ajout aux RI validé lors de la réunion du réseau, et qu'il sera également validé par l'avocat pour la version arabe. Ensuite, il sera soumis au siège de la MLF à Paris pour approbation finale. Une fois approuvé, il sera intégré dans le règlement intérieur.

Après échanges au sujet de la proposition de modification du passage relatif à l'évacuation des élèves pour raisons de santé, la formulation suivante est validée :

En cas d'accident, et hors situation d'urgence, le transport vers l'hôpital d'un élève reste du ressort et à la charge de la famille.

En cas d'urgence et nécessité d'évacuation (et sauf demande expresse de la famille), l'élève sera conduit dans l'un des hôpitaux ayant convention avec le lycée. Il sera accompagné par l'infirmière ou, à défaut, par un personnel du lycée.

Monsieur Dupuis s'interroge sur les modalités de communication avec le service infirmerie en l'absence du carnet de liaison. Monsieur Bauduin explique que toute communication se fera par le biais de Pronote.

Vote du CE : Pour :14 Abstention :0 Contre : 0

Questions diverses :

-Parents d'élèves : néant

-Personnels : néant

En cette fin de CE, M. le Proviseur souhaite revenir sur les départs de certains personnels. Outre ceux qui ont été mentionnés et remerciés plus haut, il lui tient particulièrement à cœur de saluer le travail remarquable effectué par Mme Garro et M. Poirout durant les 5 années de leur mission. Ils ont tous deux été de formidables points d'appui pour leurs collègues, et le LADL leur doit beaucoup. Nous souhaitons bonne continuation à M. Poirout (Réunion), et sommes très heureux de conserver Mme Garro avec nous.

Mais que dire du futur départ de Mme Hawly ? Directrice adjointe libanaise de très grande valeur, dont l'investissement pour le LADL et pour la Mlf aura été exceptionnel durant les 38 années passées à les servir, et à qui le LADL doit tant ! Le Proviseur est d'ailleurs heureux que Mme Hawly poursuive sa route à nos côtés, au LADL d'abord pendant quelques mois encore afin d'accompagner la prise de fonction de Mme Ghannoum (nous y reviendrons), puis au niveau du réseau Mlf Liban qui va pouvoir ainsi profiter de ses immenses compétences. Ce n'est donc qu'un au revoir…et c'est tant mieux !

Monsieur Joseph remercie chaleureusement Madame Hawly, pour son dévouement et sa loyauté envers l'établissement. Son départ représente une perte pour notre établissement. Madame Hawly a apporté énormément à l'établissement et a su préserver son implantation ainsi que la laïcité au sein de cette communauté. La Mission laïque française (MLF) regrette profondément ce départ, mais afin de ne pas perdre ses compétences et ses qualités rares, elle restera parmi nous aussi longtemps qu'elle le souhaite. Elle sera consultante auprès des équipes du réseau afin de les accompagner ainsi que les Directeurs adjoints libanais afin de faire profiter de son expertise et de son expérience.

Madame Hawly, à son tour, explique que ce sera un grand honneur de continuer à servir ces convictions. Elle ajoute qu'elle est fière des progrès réalisés par le lycée Alphonse de Lamartine et de l'impact qu'a eu cet établissement dans le Nord du Liban. Ce lycée est un phare et le restera toujours.

Monsieur le Proviseur salue également Monsieur Joseph, qui va quitter ses fonctions. Il souligne que si les établissements du réseau ont pu surmonter cette terrible crise jusqu'à aujourd'hui, c'est grâce à la DRAFIN et principalement à son Directeur, qui a su prendre les bonnes décisions au bon moment. Il souhaite le meilleur à Monsieur Joseph. Ce dernier explique qu'il a travaillé au LADL il y a 28 ans. Il souligne que le lycée de Tripoli a quelque chose de spécial, symbolique du pays, où nous avons réussi à préserver une cohabitation et où la laïcité a un vrai sens. Cet établissement revêt une grande importance dans le réseau, et son existence est un symbole fort. Chacun a un rôle à jouer, et il est essentiel que tous les efforts soient unis pour y parvenir, afin de continuer à être présents.

Mme Dima Ghannoum va succéder à Mme Hawly. Tout le monde ici la connaît et a su apprécier depuis son arrivée au LADL en 2014 sa remarquable efficacité, son engagement et sa discrétion sans failles. Quant à son attachement au LADL et aux valeurs de la Mlf, ils ne sont plus à prouver. Comme mentionné plus haut, Mme Hawly assurera le tuilage durant les premiers mois de 2023-2024, d'autant que Mme Ghannoum devra, elle, accompagner également la prise de fonction de la future assistante du Proviseur (recrutement en cours). Nous souhaitons bonne chance à Dima et ne doutons pas une seconde de sa réussite dans ses nouvelles fonctions.

Enfin, c'est avec un réel pincement au cœur que le Proviseur préside aujourd'hui son dernier CE au LADL. Immense plaisir d'avoir servi au mieux cet établissement unique et

tellement attachant. De nouvelles aventures l'attendent (pas très loin !) mais il affirme que les années passées ici dans cette famille resteront à jamais gravées dans sa mémoire. Le contact avec son successeur, M. Patrick Noël, est largement établi ; gage de passage de témoin dans les meilleures conditions.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Proviseur remercie les membres présents et la séance est levée à 17 h 15.

La secrétaire de séance : Mme GHANNOUM Le président du Conseil : M. MAIGRE